

CERTIFICATION APPLICATION DES PROCÉDURES EN EXPÉRIMENTATION ANIMALE SUR PETITS RONGEURS

Résumé de la formation

Type de diplôme : Non Diplomante

Domaine ministériel : Sciences

Présentation

Ce certificat, conformément à la réglementation en vigueur (Décret 2013-118) permet d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de pouvoir participer aux travaux menés en expérimentation animale sur les petits rongeurs. Cette formation spécifique, agréée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (N° I-72UnivLemans-F2-17), est destinée aux personnels devant appliquer les procédures expérimentales dans le cadre d'activités menées dans les centres d'élevages, les laboratoires de recherche et dans les établissements d'enseignement supérieur.

Objectifs

La formation vise à l'acquisition du niveau 2 en expérimentation animale, permettant la mise en œuvre des procédures expérimentales sur les petits rongeurs (rats et souris). L'acquisition de ce certificat permet d'obtenir l'autorisation de participer directement aux protocoles expérimentaux avec l'animal. Elle permet aussi de sensibiliser à la protection et au respect des animaux de laboratoire en prenant en compte les composantes éthiques et réglementaires de l'expérimentation animale.

Contenu de la formation

Formation hybride proposée en présentiel et en enseignement à distance (EàD).

50h réparties sur 7 journées.

Plus d'infos

En savoir plus

Lien de la formation, rubrique Sciences et Techniques



Possibilité de réaliser la formation d'actualisation des connaissances d'une durée minimale de 7h00.

9h en Présentiel : Réglementation et éthique animale - Procédures expérimentales et approche statistique - Equipements et ma-tériels de laboratoire - Conception des procédures expérimentales – Evaluation, validation.

21h en EàD : Modèle animal et méthodes alternatives - Bien-être animal - Détresse et douleur - Anesthésie, analgésie, euthanasie -Santé animale, hygiène.

Conditions d'accès

Les inscriptions se font en ligne sur : ecandidat.univ-lemans.fr

Public cible

Formation continue : personnels du privé ou du public, travaillant dans les secteurs des sciences biologiques, vétérinaires, pharmaceutiques ou médicales.

Formation initiale : étudiants inscrits dans le supérieur (universités, écoles d'ingénieurs,...)

Groupe de 28 personnes maximum.

Pré-requis nécessaires

Etre titulaire d'un baccalauréat général ou technologique en sciences du vivant et biologie .

Composante

Le Mans : Le Mans université

Lieu(x) de la formation

Le Mans

Responsable(s)

SFC - Université du Maine
sfc@univ-lemans.fr